

## C.P.I.C.I.V.

### Corporation des propriétaires de l'Île pour la conservation de l'Île Verte

Procès-verbal de l'assemblée annuelle 2008 de la corporation, tenue au phare de l'Île Verte, le 4 juillet 2009, à 14:00 heures.

**Étaient présents :** Marie-Paule Bourassa, Bernard Gagnon, Lyne Boyer, Marie Leblanc, André-Pierre Contandriopoulos, Michèle Giresse, Solange Gobeil, Martine Vally, Gisèle Pharand, Jean-Claude Tardif, Nicole Picard, Karl Côté, Claude Daoust, Alice Kieran, Robert Desrosiers, Jeannette Dionne, Aline Grenon, Anne Bérubé, Charles Méthé, Gilles Shooner, Madeleine Dugal, J.Paul Deschênes etc. Les administrateurs Alain Roy, Guy Langelier et Raymond Pelletier avaient indiqué qu'il leur serait impossible d'être présents..

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président.** Le président, Gilles Shooner déclare l'assemblée ouverte à 14 :10 heures. Il remercie chaleureusement les membres présents et salue leur générosité pour ce temps précieux qu'ils ont accepté de donner pour assister à cette réunion de la CPICIV. Il se dit convaincu que la chaleur humaine du groupe compensera pour la température frileuse et rebutante du jour. Le président fait valoir les vertus d'une telle assemblée annuelle en ce qu'elle est l'occasion, pour les membres de s'exprimer librement et de faire valoir leurs préoccupations d'ordre communautaire et d'orienter les actions de leur conseil d'administration. Il précise aussi que c'est le moment privilégié, non seulement d'une transparence administrative (par la production des comptes rendus de la gestion des affaires de la corporation et l'identification, en ce sens, de nos obligations légales) et d'une transparence sociale (par les comptes rendus des actions et des mandats réalisés en cours d'année) mais encore que c'est l'occasion spéciale qui se présente, pour les membres de décider, en toute transparence démocratique, du choix de leurs administrateurs pour la prochaine année. En dernier lieu après avoir souligné que la réunion marque le vingtième anniversaire de la CPICIV, il résume rapidement le programme des activités prévues pour fêter cet événement puis il souhaite à tous et à toutes une bonne et fructueuse réunion.
- 2. Constatation de la régularité de l'assemblée, de sa convocation et de la présence d'un quorum.** La présence d'un quorum est constatée et il est proposé par Alice Kieran, appuyée par Robert Desrosiers et résolu à l'unanimité d'accepter la validité de la convocation ainsi que la régularité de l'assemblée.

3. **Adoption de l'ordre du jour.** L'ordre du jour est accepté unanimement ainsi que présentée par le secrétaire.
4. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2007 de la corporation.** Ce procès-verbal est résumé par le secrétaire, J. Paul Deschênes et sur proposition de Jean-Claude Tardif, appuyé par Anne Bérubé il est accepté unanimement ainsi que son suivi.
5. **Présentation et adoption des états financiers pour l'année 2008, tels que préparés par M Roland Bourguignon C.G.A.** Le secrétaire résume ces états financiers ainsi : Les recettes de l'année 2008-09 sont de 3,732.13\$, les déboursés s'élevant à 4,286.48\$ l'année se solde par un déficit de 554.35\$ et montre un surplus accumulé de 11 550,76\$ au 31 mars 2009. L'actif détenu au 31 mars 2009 est composé d'un solde créditeur de 5,575.97\$ à la Caisse Populaire locale et d'un solde de 575.79\$ chez Desjardins courtage en ligne. Les valeurs en garde sont des actions privilégiées de banques (Laurentienne et Nationale) et sont comptabilisées, ainsi que dans le passé, à leur coût d'achat de 5,399.00\$. Leur valeur au 31 mars 2009 était de 4,110.00\$ (fin de notre année fiscale). Au 30 juin 2009 ces titres cotaient 4768.00\$. Ils ont subi la crise financière. L'acceptation du rapport financier de l'année 2008 est proposée par Charles Méthé qui est appuyé par Alice Kieran et accepté unanimement.
6. **Ratification des actes des administrateurs pour l'année financière 2008.** Cette ratification est proposée par Charles Méthé, appuyé par Jean Claude Tardif et acceptée à l'unanimité.
7. **Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 2009.** Notre vérificateur depuis de nombreuses années, M Roland Bourguignon, C.G.A., nous a informé de ne pas pouvoir vérifier nos livres pour la prochaine année. Le président le remercie de ses bons offices pour le passé et lui dit ses bons vœux. Afin d'assurer une succession, Charles Méthé suggère de mandater Madame Olyve Bossé. Cette comptable C.G.A. vérifie actuellement les livres de la Corporation touristique de l'Île ainsi que ceux de la corporation des maisons du Phare. Les coordonnées de Mme Bossé sont : 20 Côte St Jacques, Rivière du Loup, Tel. 418-868-0707.
8. **Rapport du président et des comités.** Le président laisse d'abord la parole aux responsables des comités A) **Comité de l'Insulaire.** Robert Desrosiers rappelle que ce bulletin est publié depuis 1995, sans interruption, et qu'il est adressé à tous les résidents de l'Île nonobstant leur appartenance à notre association, Plus de 60 numéros ont été publiés depuis sa création. Robert sollicite la collaboration des membres afin d'assurer une source constante d'articles de nature à intéresser notre communauté. Paul Deschênes explique que notre bulletin s'est toujours autofinancé grâce à la générosité de 3 commandites de 400.00\$ d'entreprises de l'Isle Verte. Momentanément un commanditaire a démissionné. Un autre a réduit sa commandite à 200.00\$ et le troisième nous est fidèle malgré la crise financière. Nous avons accepté que la M.R.C. publie certains articles comme encarts dans l'Insulaire lorsque leurs dates de publication coïncident avec les nôtres et que la nature de l'article nous est acceptable. La MRC nous paie un dédommagement de 100.00\$ lors de ces publications. Lorsque c'est possible l'horaire de la Richardière, en début de la saison de navigation est aussi expédié comme encart

et, à ces occasions Inter-Rives contribue au coût des timbres. En terminant le secrétaire ajoute que Mme Danielle Pitre voit à la qualité linguistique de la publication. **B ) Sociétariat.** Au 4 juillet notre sociétariat totalisait 155 membres. Des retardataires et de nouveaux membres nous permettront sûrement de dépasser les 160 membres avant la fin de l'année. Notre cotisation annuelle pour les membres individuels a été stable depuis la fondation et seulement la création du statut 'familial' nous a permis de faire nos frais et de constituer une modeste réserve; il serait opportun de procéder à une augmentation sitôt que possible. **C ) Fêtes du 20<sup>ième</sup> anniversaire de la C.P.I.C.I.V.** Cette réalisation a été suggérée par Bernard Gagnon et exécutée par lui avec la collaboration de sa compagne, Marie Paule Bourassa. Il s'est assuré du concours de l'organisation des fêtes du 200<sup>ième</sup> anniversaire du phare afin d'héberger nos invités. Bernard Gagnon explique que l'assemblée annuelle, sera suivie par un vin d'honneur marquant l'apport des présidents et des fondateurs de l'institution. Différentes bouchées de saumon et d'esturgeon, préparées par les soins de Colette Caron, seront alors servies. Vers 18h00, un méchoui sanglier/agneau surveillé par le Maître Broche, Bernard Gagnon lui-même, sera servi à 119 convives par les soins de l'équipe de la Mijotée, une entreprise de l'Île. Une soirée dansante suivra avec D.J. Dico. **En Fête D) Rapport du président.** Le président rapporte que outre les nombreuses rencontres informelles et communications téléphoniques avec les membres, et surtout le secrétaire, il avait tenu trois rencontres officielles du ca pour lesquelles des comptes rendus ont été produits (les 30 août et 11 octobre 2008 et le 6 juin 2009). Tout en rappelant les appels à la relève et au bénévolat, lancés à deux reprises via le Journal l'INSULAIRE mais demeurés, à toutes fins utiles, lettres mortes, il fait remarquer que les gens du c.a actuel croyaient que la CPICIV, après vingt ans d'existence en était à un tournant majeur de son histoire et qu'il fallait absolument une relance, un changement pour assurer sa survie et la continuation de son action qui est essentielle. Il souligne que, pour ce faire la population de l'Île regorge de gens talentueux et compétents. Aux vues de ces constats et du fait que le président et le secrétaire avaient déjà signifié leur décision de ne plus faire partie du conseil d'administration, les membres du c.a. ont formé un comité de la relève et ont concentré leurs efforts pour réfléchir sur la situation et trouver des avenues de solution. Chacun des membres a eu à fournir son évaluation écrite à partir de laquelle le président a produit un *Document de réflexion sur l'état et le devenir de la CPICIV*. Ce document, dit-il, constitue déjà une amorce et un débroussaillage de la question qui servira sans doute comme une excellente amorce pour les gens du futur conseil d'administration qui auront à décider de l'orientation future qu'ils désirent donner aux actions de la CPICIV. Lyne Boyer demande de quelle façon on comptait informer les membres de ces réflexions. Le président répond que ce serait là une des préoccupations du nouveau conseil d'administration et que lui-même et Jean-Paul Deschênes agiraient comme support dans ce dossier. Il ajoute que l'Insulaire demeurerait, pour ce faire, le meilleur moyen de communication. Jean Claude Tardif confirme que l'organisme le mieux placé pour parler aux noms des citoyens, vis-à-vis la municipalité, demeurerait encore la CPICIV. Charles Méthé rajoute que, dans toute notre diversité, apprendre à **Vivre**

**Ensemble**, avec toute la tolérance que cela suppose, c'était la clé de notre cohésion sociale et que nous avons des choix à faire pour y arriver Nicole Tardif et Jean-Paul Deschênes abondent dans le même sens. Charles Méthé insiste et affirme que la CPICIV a un rôle complémentaire à la Municipalité qui ne peut, à elle seule, régler tous les problèmes ; il cite comme exemple tout le dossier du transport sur l'Île dont le développement n'est pas prêt de s'arrêter ( transport par bateau , transport sur l'Île et même le covoiturage etc ). Jean Claude Tardif voit un rôle pour la CPICIV dans le contact avec les nouveaux arrivants pour s'assurer que ces gens comprennent et respectent les valeurs de l'Île; il souligne qu'une façon d'y arriver c'est de provoquer des réunions sociales comme celle d'aujourd'hui pour vivre de bons moments

- 9. Election des membres du conseil d'administration, d'un président d'élection d'un secrétaire d'élection et proclamation des élus.** A la demande du président il proposé et unanimement accepté que Madame Lyne Boyer agisse a titre de présidente d'élection et que M Robert Desrosiers fasse office de secrétaire d'élection. Ces deux personnes acceptent ces responsabilités. La Présidente d'élection demande que des candidatures lui soient proposées. Le président Shooner mentionne que Messieurs Raymond Pelletier et Bernard Gagnon ont manifesté leur intention de continuer leur fonction pour le prochain mandat et que M Guy Langelier a indiqué qu'il pourrait demeurer pour un autre terme si toutefois il y avait carence de candidats. Par la suite des membres de l'assurances proposent les candidatures suivantes : Mesdames Johanne Barrette, Aline Grenon, Alice Kieran , Messieurs Pierre-André Contandriopoulos et Karl Côté. La présidente demande alors à chacune de ces personnes si elles acceptent le poste pour lequel elles sont proposées ce qu'elles acceptent toutes. L'ensemble des postes d'administrateurs requis par nos règlements étant rencontré, la candidature de M Guy Langelier n'est pas retenue et la présidente d'élection déclare les personnes suivantes élues aux sept postes d'administrateurs (trices) de notre corporation : Mesdames Johanne Barrette, Aline Grenon, Alice Kieran et Messieurs Pierre-André Contandriopoulos, Karl Côté, Bernard Gagnon et Raymond Pelletier. Madame Boyer remercie son secrétaire de ses bons offices et dit ses félicitations et vœux de succès aux élus (es).
- 10. Affaires nouvelles.** Aucune nouvelle affaire n'est portée à l'attention des membres.
- 11. Clôture de l'assemblée et « tirage » à l'occasion du 20<sup>ième</sup> anniversaire de la CPICIV.** Tous les membres en règle de la CPICIV en date du 4 juillet 2009 sont éligibles aux fins de ce « tirage ». Le prix, offert par le président Shooner, est une lithographie d'une oeuvre du peintre St Giles représentant le phare de l'Île Verte entourée d'une mer agitée. Le pris a été gagné par madame France Boucher, domiciliée à Montréal et membre honoraire de notre corporation. Par la suite le président remercie les participants de leur présence, leur dit ses souhaits d'une excellente saison et déclare l'assemblée close. Il est 16 heures 20 minutes.

J. Paul Deschênes, secrétaire  
Le 10 juillet 2009

Gilles Shooner, président

